

NOTICE DESCRIPTIVE

Cette notice est purement indicative et ne constitue en rien un engagement contractuel du Maître d'Ouvrage. Les contraintes de chantier ont pu amener à modifier les matériaux utilisés au cours du chantier par rapport à la présente notice descriptive.

LE BRY

Chemin des Tissières – CARROZ D'ARACHES



MAITRE D'OUVRAGE

ESPRIMM VALORISATION, 60 rue Saint Lazare 75009 Paris



SOMMAIRE

I.	OSSATURE DE L'IMMEUBLE	3
1.	Fondations	3
2.	Murs de façades	3
3.	Toiture	3
4.	Planchers	3
5.	Menuiseries extérieures, occultation	4
6.	Terrasse et garde-corps	4
II.	Prestations intérieures	5
a.	Cloisons intérieures	5
b.	Revêtements des sols intérieurs	5
c.	Revêtements des sols extérieurs	5
d.	Revêtements muraux	5
e.	Cuisine	5
f.	Sanitaire	6
g.	Menuiseries Intérieures	6
h.	Escalier	6
i.	Chauffage et production d'eau chaude	6
j.	Téléphone/ Télévision/ Internet	7
k.	Eclairage	7
l.	Ventilation / VMC / Hotte	7

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

I. OSSATURE DE L'IMMEUBLE

1. Fondations

Les fondations du bâtiment sont réalisées en semelles de béton armé et situées sous la dalle du RdC.

2. Murs de façades

Composition des murs de façade du rez-de-jardin :

- Isolation intérieure de 150 mm de laine de roche + plaque de plâtre 13 mm ;
- Murs porteurs en béton de 20 cm d'épaisseur ;
- Pierres à bâtir d'une épaisseur de 18 cm mm ;

Composition des murs de façade du rez-de-chaussée et du niveau supérieur :

- Isolation intérieure de 150 mm de laine de roche + plaque de plâtre 13 mm ou bardage ou parement pierre ;
- Ossature bois;
- Bardage extérieur en sapin

3. Toiture

La charpente est exécutée en sapin.

Les rampants sont isolés avec une isolation rigide

La couverture tavaillons est exécuté en Rec Cedar

La souche de cheminée est habillée d'un bardage métallique.

4. Planchers

Plancher bas du rez-de-jardin et du rez-de-chaussée, composition :

- Dalle béton de 18 cm
- Mousse isolante de 12 cm
- Chapes anhydrites
- Revêtement
 - o Pierre : Salle d'eau, WC et circulation
 - o Jonc de Mer sur assour dans les chambres

Plancher bas niveau supérieur et mezzanine, composition :

- Solivage bois
- Planche en bois composite (type OSB ou équivalent)

- Revêtement
 - o Pierre : Salle d'eau, WC et circulation
 - o Jonc de Mer sur assour dans les chambres

Du chauffage électrique par le sol est installé au rez de jardin et rez de chaussée.

5. Menuiseries extérieures, occultation

Les menuiseries extérieures sont en bois avec double vitrage clair.

Les vitrages répondent aux normes acoustiques ainsi qu'aux exigences thermiques du projet.

Les menuiseries extérieures des chambres, de la cuisine, de l'escalier sont équipées de stores électriques à commande individuelle.

Les couvertines des menuiseries extérieures sont réalisées en aluminium

6. Terrasse et garde-corps

La structure de la terrasse est réalisée en sapin et recouverte de lames en bois en mélèze.

Les gardes corps de la terrasse sont en sapin.

Les gardes corps de protection des menuiseries extérieures situées dans la chambre parentale au niveau supérieur sont en verre.

7. Garage et abri voiture

Les chalets J1 et J2 bénéficient d'un abri voiture (car port).

Le chalet K possède garage fermé accessible directement depuis l'entrée et doté d'un porte sectionnelle électrifiée.

II. Prestations intérieures

a. Cloisons intérieures

Les cloisons intérieures des logements sont de type Placostyle 70mm ou 100mm d'épaisseur remplies de laine minérale (laine de verre ou équivalent). Les pièces humides sont en Placostyle hydrofuge.

b. Revêtements des sols intérieurs

Rez-de-chaussée, dégagement et WC séparé :

Dallage en pierre naturelle (réf : Quartzite platinum de dimensions 60x40 cm)

Salle de bains du rez de jardin :

Dallage en pierre naturelle (réf : Ardoise Amapa noire de dimensions 60x30 cm)

Salle de bains du niveau supérieur :

Dallage en pierre naturelle (réf : Ardoise Amapa grise de dimensions 60x30 cm)

Chambres :

Jonc de mer (réf : Nicobar) sur thibaude

c. Revêtements des sols extérieurs

Les terrasses sont réalisées en mélèze.

d. Revêtements muraux

Dans les pièces dites sèches, les murs sont recouverts soit :

- De peinture (RAL 9002 ou 7044)
- De bardage bois (réf : Sapin Vapolame)
- De parement pierre

La peinture des plafonds du rez-de-jardin est une peinture finition mate de couleur blanche (RAL 9003).

Revêtements muraux de la salle de bains du rez-de-jardin :

- Dallage en pierre naturelle (réf : Ardoise Amapa noire de dimensions 60x30 cm)
- Peinture (RAL 9002)

Revêtements muraux de la salle de bains du rez-de-jardin :

- Dallage en pierre naturelle (réf : Ardoise Amapa grise de dimensions 60x30 cm)
- Peinture (RAL 9002)

e. Cuisine

Les cuisines sont réalisées sur mesure grâce à des caissons MDF et des façades en MDF stratifié de marque EGGER (réf. Perfect Sense top mat ou équivalent) avec tiroirs et poignées.

Le plan de travail et le dossier (coup d'éponge) sont en granit (réf : Stromboli ou Zimbabwe)

Les cuisines sont entièrement équipées d'électroménager de la marque MIELE : Four / Lave-vaisselle / plaques à induction / micro-ondes / réfrigérateur avec bacs de congélation / hotte.

f. Sanitaire

Les salles de bains du rez de jardin sont composées

- soit d'une douche à l'italienne avec pare douche soit d'une baignoire avec tablier carrelé et pare baignoire
- D'un plan vasque sur mesure en pierre avec vasque à poser en céramique blanche et tablette intermédiaire bois.

Les salles de bains du niveau supérieur sont composées

- D'une douche avec pare douche
- D'une baignoire îlot (réf Boston ou équivalent)
- D'un plan vasque sur mesure en pierre avec vasque à poser en céramique blanche et tablette intermédiaire bois.

La robinetterie est de marque HANSGROHE (réf. noir mat ou chrome)

Les WC suspendus sont de marque GEBERIT (ou équivalent) avec chasse d'eau murale encastrée.

Les lave-mains installés sont en résine.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon thermodynamique installé au rez de chaussé des logements.

g. Menuiseries Intérieures

Les portes d'entrée des logements sont sécurisées en bois avec oculus. (réf : Alpage – Lalliard ou équivalent)
Les portes de distribution du rez-de-chaussée sont habillées de bardage bois sapin (réf : S1 Alpage – LALLIARD). Les autres portes de distribution sont en bois (âme pleine) et peintes.

Les poignées sont noire (réf. Shark – MILLA POIGNEE).

Les portes de placards sont en bois

Les placards / dressings sont bois, équipés de tringles et étagères.

h. Escalier

Les escaliers sont réalisés en chêne.

Les gardes corps sont en verre sécurisé et bois.

i. Chauffage et production d'eau chaude

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon thermodynamique installé au rez de chaussé des logements.

Chauffage :

- Au sol pour le rez-de-jardin et le rez-de chaussée) avec thermostats différenciés par pièce
- Par radiateur dans la chambre parentale du niveau supérieur (réf : TINOS – RADSON)

Les salles de douches et bains sont équipées de sèche serviettes électrique installés sous le carrelage

Un poêle à bois est installé dans le salon (réf. Panadero Suerte ou équivalent)

j. Téléphone/ Télévision/ Internet

Plusieurs prises réseau RJ45 sont installées dans les logements (séjour, chambres). Elles relaient le signal téléphonique, Internet

k. Eclairage

Les entrées sont équipées d'une ou plusieurs appliques murales.

Les séjours sont équipés de corniches lumineuses avec bandeau LED et de douilles bout de fil.

Les cuisines / salles de bains / salles d'eau / WC et chambres sont équipés de spots LED de marque ARKOSLIGHT (réf. SWAP M ou équivalent).

Toutes les chambres parentales sont dotées de deux attentes électriques murales de part et d'autre du lit permettant l'installation d'appliques.

L'appareillage électrique des logements (interrupteur, prise) est de marque SCHNEIDER (réf : ODACE)

Chaque espace extérieur dispose d'un ou plusieurs éclairages.

l. Ventilation / VMC / Hotte

L'extraction d'air des pièces humides est assurée par une ou plusieurs bouches d'extraction reliées à un moteur individuel.

La VMC doit fonctionner en permanence afin de garantir un renouvellement de l'air suffisant, évitant ainsi la dégradation de certains matériaux.

Chaque pièce de vie est équipée d'une entrée d'air qui ne doit pas être obstruée.

Les hottes sont munies d'un système de recyclage de l'air par charbon actif.